

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'Ordre national du mérite, à Paris le 13 juillet 2013.

Monsieur le grand Chancelier.

Mesdames et Messieurs,

C'est un jour important que de célébrer un anniversaire la veille du 14 juillet. Ce n'est pas n'importe quel anniversaire puisque c'est le 50^{ème} de l'Ordre national du mérite.

Le 14 juillet est le jour qui est dédié au service de la patrie et ce sera l'état d'esprit de nos soldats lorsqu'ils défilent demain. Le 14 juillet est aussi un jour qui consacre l'engagement.

L'engagement peut être militaire, il peut et même, il doit être aussi civil. C'est le sens de la célébration du 50^{ème} anniversaire de votre ordre. Le mérite national est l'un des plus beaux symboles du dévouement, en tout cas il le récompense.

L'exposition qui m'a été présentée et j'en félicite les organisateurs, en l'occurrence l'organisatrice illustre la jeunesse de cet ordre et la volonté de deux hommes vous les avez rappelés mon Général deux généraux aussi. C'est-à-dire d'abord le Général CATROUX qui a eu cette volonté déjà exprimée sous la IV^{ème} République, mais un régime finissant ne pouvait pas avoir la capacité de décider, et ensuite qui convainc le Général de GAULLE qui lui-même en décide.

Je veux également rendre hommage à deux autres personnalités. Jean CARDOT qui a prêté l'œuvre maîtresse de l'exposition, c'est-à-dire la maquette en plâtre de la statue du Général de GAULLE qui se situe sur les Champs-Élysées. Françoise BRANCA qui a mis à la disposition du musée les archives de Max LEOGNANY, son père, dessinateur de la décoration du mérite.

L'Ordre national a donc 50 ans et lorsque le Général de GAULLE en fait le choix et décide de sa création, il souhaite à travers cette distinction, consolider l'unité nationale cinq ans après la fondation de la V^{ème} République. Il veut également créer une forme d'adhésion à l'esprit de la République mais aussi de la patrie. Comme la Légion d'honneur quand elle fut fondée par BONAPARTE, l'ordre de la Libération lorsqu'il fut créé après la tourmente de la guerre et de l'occupation, le mérite lui devait insuffler une nouvelle énergie au régime qui se mettait en place et donc, à la V^{ème} République.

Le Général de GAULLE a signé trois objectifs à l'Ordre national du mérite.

Le premier était de donner des exemples à la nation, c'est-à-dire des visages aux valeurs de la République. L'Ordre national devait être conçu comme une forme de émulation. Ses récipiendaires, dont le nombre vous l'avez rappelé s'élève à plus de 306 000 depuis la création, devaient donner l'image de ce que représente l'esprit civique de notre pays. Le mérite national encourageait les citoyens à donner le meilleur d'eux-mêmes, quels que fussent les services qu'ils avaient pu rendre. Le deuxième objectif assigné à l'Ordre national du mérite était de s'imposer comme une reconnaissance de la France dans toutes ses dimensions c'est-à-dire de représenter les forces vives du pays à commencer par la parité, même si elle a mis du temps avant de s'établir, convenons-en. J'y suis donc particulièrement attentif et si il avait fallu néanmoins plus d'un demi-siècle à la Légion d'honneur pour accueillir une femme, la première en la personne de Marie-Angélique DUCHEMIN, grand nom de la Révolution française je rappelle que les femmes étaient présentes dès la première promotion du mérite et je salue ici la mémoire de la pianiste Marguerite LONG qui fut donc la première citoyenne française à accéder en 1965 à la dignité de Grand-Croix dans un ordre national.

Diversité, dans des générations aussi. Dans la dernière promotion, la plus jeune récipiendaire

Diversité, donc, des générations aussi. Dans la dernière promotion, le plus jeune récipiendaire avait 31 ans. C'était le champion de handball Michaël GUIGOU. Le plus âgé comme quoi l'ordre permet de laisser espérer jusqu'à la fin même de l'existence 94 ans, Emile REINBOLT, ancien combattant et responsable associatif. Je souhaite que cette diversité se retrouve dans les promotions, que les forces de la jeunesse soient davantage reconnues et mieux honorées. C'est la jurisprudence qui a fixé la règle de 15 ans de service pour pouvoir être distingué par l'Ordre national du mérite. Je souhaite que nous revenions à la lettre du Code -je fais donc la proposition au Conseil- qui impose 10 ans de service. Cela ne va pas être un abaissement du niveau mais au contraire une stimulation pour les jeunes générations à pouvoir prétendre à un ordre national. Je ne parle pas simplement des sportifs qui sont souvent ceux auxquels on pense pour une distinction à un âge précoce, je pense aussi à toutes celles et à tous ceux qui servent à un moment la France et dont la valeur n'attend pas le nombre des années.

La diversité, c'est aussi celle des activités professionnelles qui ont toutes leur importance, leur dignité, leur histoire. C'est l'occasion de saluer les meilleurs ouvriers de France qui nous ont préparé je pense la collation qui nous attend et dont beaucoup sont membres de l'Ordre national. Je sais monsieur le grand Chancelier que vous êtes également leur président d'honneur, comme s'il y avait une forme de cohérence dans les activités.

Diversité enfin, dans les conditions sociales - c'est-à-dire dans les origines. L'Ordre national du mérite est une distinction, mais une distinction n'est pas une hiérarchie, n'est pas une séparation. Cela doit être une véritable égalité dans l'accès à l'honneur, à la reconnaissance, à la récompense. Tous nos concitoyens, quels que soit leur place dans la société, doivent pouvoir penser qu'à un moment elle peut les récompenser par un acte de bravoure, par un acte de générosité.

Je pense à cet instant à la tragédie de Brétigny-sur-Orge et où au-delà de ce qu'ont fait les services de secours, ce qu'ont pu faire immédiatement les médecins, les infirmières qui se sont projetés immédiatement sur les lieux, de ce qu'ont pu faire les cheminots il y a eu aussi des femmes et des hommes qui sont venus prêter leur concours, porter assistance, être utiles sans qu'il leur soit demandé quoi que ce soit, sans qu'ils soient venus chercher quoi que ce soit. Ce sont aussi ces actes là qu'il convient de saluer. C'est le rôle de l'Ordre national du mérite que de pouvoir distinguer, c'est-à-dire aller chercher ceux qui n'ont rien demandé et qui à un moment ont donné, ont eu le sens du sacrifice, tout simplement de la solidarité. Ce que j'appelle plutôt la fraternité. Votre ordre doit être aussi celui de la République dans toutes ses dimensions.

L'Ordre national du mérite a trouvé sa juste place ce n'était pas facile à côté de l'ordre qui paraissait plus prestigieux, la Légion d'honneur, permettant à celle-ci et c'était l'objectif du Général de GAULLE de réduire ses effectifs et de conserver tout son prestige d'être la première distinction nationale.

La Légion d'honneur, l'Ordre national du mérite participent au même objectif : être une source d'exemplarité pour celles et ceux qui accompagnent les récipiendaires, les ont suivis dans leur parcours et peuvent les trouver chaque fois sur leur route comme des modèles.

Comme président de la République, j'ai eu l'occasion de remettre à plusieurs reprises les insignes de l'Ordre national du mérite à des militaires, à des civils. À chaque fois, lorsque j'évoque le parcours des récipiendaires, je mesure ce que signifient, ce qu'exigent des existences dévouées au progrès, au rayonnement de notre pays, au service des autres. À chaque fois je vois sur les visages, lorsque sont rappelés un certain nombre d'actes qui ont fondé une vie, l'émotion d'être reconnu à un moment par la République devant les proches, devant la famille. Ce moment irremplaçable où tous se retrouvent derrière celui qui est ainsi distingué. C'est une fierté pour celui ou celle qui reçoit cette récompense, c'est une fierté pour la famille, c'est une fierté aussi pour l'ensemble de la communauté nationale.

Ce ruban bleu qui a été choisi par le Général de GAULLE j'en ai eu ici confirmation en lisant les textes officiels réunit le passé et l'avenir. Il est un trait d'union entre tous ceux qui ont déjà été reconnus pour leur mérite et d'autres qui attendent de recevoir cette distinction. Ce ruban bleu qui demain se déploiera sur la Place de la Concorde, porté par des jeunes engagés dans le service civique, est un beau symbole.

Ce service civique qui connaît un succès sans qu'il soit d'ailleurs possible d'y répondre autant que

nous le voudrions, tant il y a de demandes et tant les contraintes budgétaires nous empêchent de leur faire à chaque fois le meilleur accueil est aussi un service qui mérite d'être reconnu et distingué. Voilà pourquoi il était important qu'il porte le ruban bleu.

Mesdames et Messieurs, je veux saluer ce que vous faites pour cet ordre, saluer tous ceux qui en ont été membres et qui le sont encore.

Vive l'Ordre national du mérite. Vive la République et vive la France.